

son sein. Mais ce que le gouverneur recommandait par dessus tout, c'était que Louis XIV se rendit maître de la Nouvelle-York, par traité, par achat, ou par la force ; il déclarait que tant que les Anglais seraient en possession de cette province, par jalousie, ils susciteraient continuellement de nouveaux embarras à la colonie française. Il faisait remarquer au ministre que cet esprit de rivalité engageait même les marchands de Manhatte à soudoyer les Iroquois pour désoler la Virginie et ruiner son commerce. Avec de tels voisins, qui ne ménageaient pas même leurs compatriotes, l'on n'avait rien à espérer pour la tranquillité de la Nouvelle-France.

“ Cette suggestion lui paraissait si importante qu'il fit passer en France M. de Callières pour la soutenir auprès des autorités. Celui-ci présenta à la Cour un mémoire pour prouver que le seul moyen de se soutenir au Canada était de s'emparer de la Nouvelle-York ; il proposait les moyens qui lui paraissaient les plus propres à réussir dans cette entreprise.

.....
“ Soumis au roi, ce plan reçut son approbation ainsi que celle du ministre.”

Puis M. l'abbé Ferland énumère les circonstances favorables pour la mise à exécution du plan de M. de Callières dont la principale était la chute du roi Jacques II et l'avènement de Guillaume d'Orange.

Plus loin, M. l'abbé Ferland continue :

“ M. de Callières, qui était revenu à Montréal pendant l'été (de 1689), continuait toujours à presser le ministre d'envoyer de France une expédition pour s'emparer de la Nouvelle-York. “ Si on prend cette ville, écrivait-il, on réduit les Iroquois à demander la paix et à se